# École nationale de **POLICE**du Québec















# **Guide d'admission** de l'aspirant policier

titulaire d'un DEC en techniques policières

Québec ##

**PRODUCTION**: École nationale de police du Québec

350, rue Marguerite-D'Youville Nicolet (Québec) J3T 1X4

819 293-8631

COORDINATION: REGISTRARIAT

© École nationale de police du Québec, 2012

Ce document est la propriété exclusive de l'École nationale de police du Québec. Toute diffusion, en tout ou en partie, de son contenu, sous quelque forme que ce soit (conférence, cours ou autre semblable moyen de diffusion), doit, au préalable, être autorisée par écrit par la direction de l'École nationale de police du Québec.

**Note :** Dans ce document, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement pour alléger le texte.

Un aspirant policier est un « étudiant » au sens du *Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec* (2010) 142 G.O.2. p. 5162), lequel règlement est disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.enpq.qc.ca">www.enpq.qc.ca</a>.

Ce guide est destiné à l'intention des titulaires d'un DEC en techniques policières.

Révisé le : 2012-02-29

#### PROGRAMME DE FORMATION INITIALE EN PATROUILLE-GENDARMERIE

La *Loi sur la police* (L.R.Q., c. P-13.1) énonce que l'École nationale de police du Québec (ci-après appelée l'« École ») a l'exclusivité de la formation initiale du personnel policier permettant d'accéder à la pratique de patrouille-gendarmerie. Le programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie (ci-après appelé le « programme ») permet à l'aspirant policier d'acquérir les compétences en patrouille-gendarmerie. Il a pour objectif de préparer l'aspirant policier à intervenir adéquatement et efficacement dans le contexte des opérations policières. La durée de ce programme est de 434 heures, réparties sur 15 semaines.

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Les conditions d'admission du programme sont prévues au *Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec* (ci-après appelé le « règlement »), lequel prévoit particulièrement ce qui suit :

- 1° être citoyen canadien;
- 2º être de bonnes mœurs. (Nous vous suggérons de prendre connaissance du *Document d'information sur la vérification des bonnes mœurs à l'École nationale de police du Québec* sur notre site Internet au www.enpq.qc.ca);
- 3º ne pas avoir été reconnu coupable, en quelque lieu que ce soit, d'un acte ou d'une omission que le Code criminel (Lois révisées du Canada (1985), chapitre C-46) décrit comme une infraction, ni d'une des infractions visées à l'article 183 de ce Code, créées par l'une des lois qui y sont énumérées;
- 4° avoir obtenu un diplôme d'études collégiales en techniques policières délivré par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
- 5° être titulaire d'un permis de conduire autorisant la conduite d'un véhicule d'urgence (permis classe 4A). Prenez note qu'un permis probatoire ne sera pas accepté. Lorsqu'il y a eu une chirurgie aux yeux, la condition A inscrite sur le permis doit être retirée;
- 6° donner ses empreintes digitales à l'École;
- 7° avoir réussi l'examen médical prescrit. L'examen médical doit être réussi dans les 9 mois précédant le début de votre formation à l'École;
- 8° avoir réussi l'un des tests, épreuves ou cours de langue suivants :
  - l'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et de littérature, tel que prescrit par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;
  - l'épreuve de langue française exigée par un établissement d'enseignement de niveau universitaire;
  - les cours d'appoint en langue française suivis dans un établissement d'enseignement de niveau universitaire;
  - le test « SEL » administré par Télé-Université au sein du réseau de l'Université du Québec;
  - le test « Ministerial Examination of College English Language of Instruction and Literature» pour le candidat provenant du Collège John Abbott.
- 9° payer les frais de scolarité ainsi que les autres frais exigés par l'École (les frais d'admission doivent être payés au moment du dépôt de la demande d'admission);
- 10° avoir réussi le test d'aptitude physique prescrit. Le test d'aptitude physique (TAP-ENPQ) doit être réussi dans les 3 mois précédant le début de votre formation à l'École;

- 11° avoir réussi, dans les 2 ans précédant le début de sa formation à l'École, le cours de « soins d'urgence » offert dans un établissement d'enseignement collégial ou le cours de « réanimation cardiorespiratoire » ou toute formation équivalente délivré par l'un des organismes suivants :
  - Ambulance St-Jean:
  - Croix-Rouge canadienne;
  - Fondation des maladies du cœur du Québec;
  - Société de sauvetage.
- 12° avoir réussi le test de natation prescrit. Le test de natation doit être réussi dans les 3 mois précédant le début de votre formation à l'École;
- 13° avoir réussi le test psychométrique administré par l'École. Le test psychométrique n'est valide que pour l'année scolaire 2012-2013;
- 14° avoir réussi le test de jugement situationnel administré par l'École. Le test de jugement situationnel n'est valide que pour l'année scolaire 2012-2013.

#### DEMANDE D'ADMISSION

Votre demande d'admission doit être présentée au registraire de l'École en retournant le formulaire d'admission et d'inscription annexé au présent guide et être accompagnée des documents suivants :

- A- l'original de votre certificat (grand format) ou acte de naissance ou une copie de votre certificat de citoyenneté canadienne;
- B- une copie de votre dernier bulletin d'études collégiales (le bulletin final nous sera transmis par votre établissement d'enseignement collégial si vous êtes diplômé à la session hiver 2012);
- C- une copie de votre permis de conduire;
- D- une copie du rapport de l'épreuve ou du test mentionné au paragraphe 8° des conditions d'admission susmentionnées:
- E- un mandat-poste ou chèque de **154** \$, fait à l'ordre de l'École nationale de police du Québec, (frais d'admission), à joindre avec le formulaire d'admission et d'inscription;
- F- un chèque de **107** \$, fait à l'ordre de l'École nationale de police du Québec (frais des tests d'entrée), et daté du **16 juin 2012** (journée des tests d'entrée) à joindre avec le formulaire d'admission et d'inscription. Si toutefois vous ne vous présentez pas à cette journée, votre chèque sera détruit et non retourné.

Le formulaire d'admission et d'inscription, le paiement des frais d'admission et le chèque postdaté pour les tests d'entrée doivent être reçus à l'École au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2012 alors que votre dossier scolaire doit être complété et transmis au Registrariat au plus tard le 15 juillet 2012. Vous avez jusqu'à cette dernière date pour nous faire parvenir tous les documents manquants à votre dossier, sans quoi votre demande d'admission sera rejetée.

#### TESTS D'ENTRÉE

Les deux instruments de mesure qui constituent les tests d'entrée ne requièrent aucune préparation spécifique de votre part et visent à évaluer des savoir-être reliés à l'exercice de la fonction policière. Pour en savoir plus sur ces tests, veuillez consulter le site Internet de l'École au www.enpq.qc.ca.

Le premier instrument de mesure, le M-Pulse, est un test psychométrique qui permet d'évaluer votre degré de risque de manifester des comportements incompatibles avec la profession policière. Ce test comporte 455 questions. Une période variant de 50 à 90 minutes est prévue pour vous y soumettre. Vous aurez à vous prononcer quant à votre degré d'accord face à chacun des énoncés. Le M-Pulse mesure des facteurs reliés au sens des responsabilités et au respect des règles. Il permet également d'évaluer d'autres comportements contreproductifs relatifs aux interactions avec les citoyens. Il vous est possible de consulter les échelles du M-Pulse retenues pour l'admission au programme de l'année scolaire 2012-2013 sur le site Internet de l'École au www.enpq.qc.ca.

D'une durée de 2 heures, le second instrument de mesure, le test de jugement situationnel, comporte plusieurs mises en situation en lien avec un contexte d'intervention ou de formation policière. Chacune de ces mises en situation est suivie de quatre énoncés décrivant quatre types d'intervention. Vous devrez ordonnancer ces énoncés, selon ce que vous jugez être la meilleure intervention jusqu'à la moins bonne.

Les tests d'entrée auront lieu le **samedi 16 juin 2012.** Vous devrez respecter l'assignation aux tests d'entrée prévue au tableau suivant :

CLIENTÈLE	LIEU	SALLE	HEURES	
DIPLÔMÉE DU				
Cégep Abitibi-	Cégep Abitibi-Témiscamingue	À confirmer	De 8 h à 16 h	
Témiscamingue	425, boul. du Collège			
	Rouyn-Noranda (Québec)			
	www. <b>cegepat</b> .qc.ca			
Cégep de l'Outaouais	Cégep de l'Outaouais (CAMPUS	Amphithéâtre	De 8 h à 16 h	
	GABRIELLE-ROY)	Multimédia		
	333, rue de la Cité-des-Jeunes			
	Gatineau (Québec)			
	www. <b>cegepoutaouais</b> .qc.ca			
Collège Ahuntsic	Collège de Maisonneuve	Cafétéria	De 8 h à 16 h	
Collège de Maisonneuve	2701, rue Nicolet			
Collège John Abbott	Montréal (Québec)			
	www. <b>cmaisonneuve</b> .qc.ca			
Campus Notre-Dame-de-Foy	Cégep de Limoilou (CAMPUS DE	Cafétéria	De 8 h à 16 h	
Cégep de Rimouski	QUÉBEC)			
Collège d'Alma	1300, 8 <sup>e</sup> Avenue			
Collège François-Xavier-	Québec (Québec)			
Garneau	<u>www.climoilou.qc.ca</u>			
Cégep de Trois-Rivières	École nationale de police du Québec	Grand	De 8 h à 16 h	
Collège de Sherbrooke	350, rue Marguerite-D'Youville	amphithéâtre		
Collège Ellis	Nicolet (Québec) www.enpq.qc.ca			

Vous devrez vous présenter en possession d'une pièce d'identité avec photo lors de la passation des tests d'entrée. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à la journée des tests d'entrée du **samedi 16 juin 2012** pour raison de force majeure, vous pourrez déposer une demande de report par écrit au Registrariat, qui après analyse du dossier, pourrait vous autoriser à vous présenter à la deuxième journée de tests qui se déroulera à l'École nationale de police du Québec, en janvier 2013. Si vous ne vous présentez pas à cette dernière journée de tests, même pour raison de force majeure, votre demande d'admission sera rejetée.

#### ACCÈS AUX RÉSULTATS DES TESTS D'ENTRÉE

Les résultats obtenus au test de jugement situationnel ainsi qu'au M-PULSE vous seront acheminés par le Registrariat. Dans un deuxième temps, il vous sera possible d'obtenir une copie du rapport M-PULSE. Pour connaître la procédure d'accès à ces résultats, veuillez consulter la section **Information relative aux tests d'entrée** de notre site Internet au www.enpq.qc.ca.

#### CONTINGENTEMENT

Le contingentement autorisé du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie est de 648 places par année scolaire réparties à l'intérieur de 9 cohortes de 72 aspirants policiers. Une fois que les 648 places auront été attribuées, certains candidats verront leur demande d'admission refusée. Les candidats dont l'admission aura été refusée pour l'année scolaire 2012-2013 pourront déposer en **mai 2013** une nouvelle demande d'admission pour l'année scolaire 2013-2014. La première cohorte de l'année scolaire 2012-2013 commencera ses activités de formation le 29 octobre 2012.

#### COTE DE RANGEMENT ENPQ

La cote de rangement est constituée de l'addition des résultats de chacun des éléments suivants en considérant la pondération attribuée :

Cote R-ENPQ: 50 %
Test de jugement situationnel: 30 %
Test de langue maternelle: 20 %

Un coefficient de risque associé aux résultats obtenus au test psychométrique M-PULSE est soustrait de ce total.

La description détaillée du calcul de la Cote de rangement ENPQ est disponible sur notre site Internet au www.enpq.qc.ca.

La cote obtenue déterminera votre rang établi sur la liste de classement.

#### TESTS DE DÉPISTAGE DE DROGUES ET STUPÉFIANTS

L'École a une pratique de « Tolérance zéro » en matière d'usage ou d'infractions relatives aux drogues et stupéfiants.

Par conséquent, un **test systématique de dépistage de drogues et stupéfiants** vous sera administré lors de votre examen médical.

De plus, la direction de l'École pourra vous demander de vous soumettre à un **test spécifique de dépistage de drogues et stupéfiants** si elle a des motifs raisonnables de croire que la pratique de «Tolérance zéro» n'est pas respectée en la matière en cours de formation.

Le cas échéant, un **test de confirmation**, sera administré pour chaque drogue positive détectée lors de l'administration d'un test de dépistage de drogues et stupéfiants.

#### EXAMEN MÉDICAL ET TESTS D'APTITUDE PHYSIQUE (TEST TAP-ENPQ ET NATATION)

Vous serez convoqué par courriel afin de prendre rendez-vous pour votre examen médical prescrit au règlement. Si vous réussissez l'examen médical, vous serez convoqué par courriel à vous soumettre aux tests d'aptitude physique (TAP–ENPQ et natation).

Un candidat qui échoue les tests d'aptitude physique ou une partie de ces tests ne peut être convoqué de nouveau à ces tests avant qu'une période minimale de trois mois se soit écoulée.

Un candidat qui échoue les tests d'aptitude physique ou une partie de ces tests a droit à une seule reprise par demande d'admission.

La description du test (TAP-ENPQ), le guide de préparation pour ce test, ainsi qu'une capsule vidéo pour ce test et le test de natation sont disponibles à l'adresse suivante : <a href="www.enpq.qc.ca">www.enpq.qc.ca</a>. Vous pouvez également consulter les normes d'acuité visuelle à la même adresse.

#### **CONDITION PHYSIQUE**

Il est de votre responsabilité de vous présenter aux tests d'aptitude physique (TAP-ENPQ et natation) en excellente santé et condition physique, sans blessure, sans attelles destinées à maintenir ou soutenir une partie d'un membre et sans toute forme de protection.

Si un des instructeurs participant à l'administration des tests est d'avis que votre état ou condition physique peut comporter un risque de blessures ou un risque pour votre santé, il référera votre cas au coordonnateur de l'activité qui après l'analyse de votre situation, pourrait mettre fin à vos tests et vous référer à l'infirmière de l'École.

Lorsque votre santé ou condition physique sera revenue à la normale, vous pourrez contacter le Registrariat de l'École qui traitera votre dossier en priorité afin de vous permettre de participer le plus rapidement possible à une autre session de tests d'aptitude physique (TAP–ENPQ et natation). Pour satisfaire aux conditions d'admission, le candidat doit réussir ces deux tests la même journée.

#### AIDE FINANCIÈRE

Vous pouvez être admissible au programme des prêts et bourses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Sur le formulaire de demande de prêts et bourses, vous devez indiquer le code d'établissement « 770000 », le code d'activité « 01 » et le code de programme « PJ1X3 ». Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet suivant : www.afe.gouv.qc.ca.

# LISTE DES FRAIS D'ADMISSION ET DE FORMATION\* Programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie Année scolaire 2012-2013

FRAIS D'ADMISSION		
Admission au programme	154 \$	Payable lors du dépôt de la demande d'admission
Tests d'entrée	107 \$	Chèque postdaté du 16 juin 2012 à joindre avec le formulaire d'admission et d'inscription
Examen médical	306 \$	Payable lors de la prise de rendez-vous
Test d'aptitude physique et test de natation	86 \$	Payable lors de la journée des tests
Total des frais d'admission	653 \$	

FRAIS DE FORMATION		
Inscription et matériel pédagogique	756 \$	
Scolarité	3 538 \$	
Hébergement et repas	2 520 \$	
Total des frais de formation	6 814 \$	Payable en un ou deux versements. Le 1 <sup>er</sup> versement est payable lors de la première journée de formation (5 554 \$) et le 2 <sup>e</sup> versement est payable 30 jours après le 1 <sup>er</sup> versement (1 260 \$)

Ne sont pas inclus les frais pour les vêtements, livres et articles obligatoires mentionnés au *Guide d'accueil de l'aspirant* policier (GUI 01-03), lequel peut être consulté à l'adresse suivante : <a href="www.enpq.qc.ca">www.enpq.qc.ca</a>.



<sup>\*</sup> Tous les frais mentionnés dans la présente liste sont sujets à changement.

### Processus d'admission et d'inscription au programme de formation initiale en patrouillegendarmerie – Année scolaire 2012-2013

#### Tous les candidats

- 1. Réception des formulaires d'admission et d'inscription (date limite le 1er mai 2012);
- 2. Envoi d'un accusé de réception des formulaires d'admission et d'inscription (30 mai 2012);
- 3. Passation des tests d'entrée (16 juin 2012);
- 4. Réception des documents manquants au dossier des candidats (date limite le 15 juillet 2012);
- 5. Transmission aux candidats de la décision d'admission au programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie (admission conditionnelle, admission rejetée ou inscription sur une liste d'attente) (septembre 2012);

#### Candidats admis conditionnellement ou inscrits sur la liste d'attente

- 6. Invitation aux candidats à l'évaluation de la condition médicale en fonction du rang établi sur la liste de classement;
- 7. Invitation à l'évaluation de la condition physique (test TAP-ENPQ et test de natation) en fonction du rang établi sur la liste de classement;
- 8. Invitation à une cohorte entre 3 et 4 semaines avant le début de la formation, et ce, en fonction du rang établi sur la liste de classement;
- 9. Intégration à la cohorte.

Pour plus d'informations, consultez la section Admission 2012-2013, à l'adresse suivante : www.enpg.gc.ca et sur Facebook.

Vous pouvez également contacter le Registrariat dont les coordonnées apparaissent ci-dessous :

Registrariat École nationale de police du Québec 350, rue Marguerite-D'Youville Nicolet (Québec) J3T 1X4

Téléphone: 819 293-8631 poste 6666 – Télécopieur: 819 293-2541 Adresse électronique: formipag@enpq.gc.ca

Advisor districtingus : Istimpag Companyoro



## FORMULAIRE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DEC - AEC PROGRAMME DE FORMATION INITIALE EN PATROUILLE-GENDARMERIE

1 IDENTIFICATION DU CANDIDAT									
Code permanent N° c		N° d'assurance	d'assurance sociale <sup>1</sup>			Date de naissance			
						а	m	J	
Nom de famille à la naissance			Prénom					-II	
Nom du père			Prénom du	père					
Nom de famille de la mère à la naissance			Prénom de	la mère					
Langue(s) parlée(s) :  français  anglais  autre (spécifiez)			Langue(s) écrite(s) :						
Citoyenneté canadienne :			Sexe :						
2 COORDONNÉES DU CANDIDAT									
N° civique, rue, n° d'appartement									
Municipalité				Province		Code posta	al		
N° de téléphone (résidence)	N° de téléphone (	(travail)		Poste	N° de téléphon	e (cellulaire)			
A decay (I advantage)	Niana da la manana			!!	NIO da 4414 ala an				
Adresse électronique	Nom de la person	ine a contacter e	en cas a urge	nce Lien	in de telephon	e en cas d'urgei	nce		
3 ANTÉCÉDENTS SCOLAIRES DU CANDIDAT									
· · · —	ui 🔲 Non	Nom du coll	lège						
DEC en techniques policières réussi :									
AEC en techniques policières réussie : Oui Non									
Diplôme universitaire obtenu (spécifiez)									
Autre diplôme post-secondaire obtenu (spécifiez	z)								
	-)								
4 PERMIS DE CONDUIRE DU CANDIDAT	101		0 111 ()		15.				
N° de permis	Classe		Condition(s)		Date	d'expiration			
5 INFORMATIONS									
Vous devez répondre à toutes les questions de ce for Les documents requis au soutien de votre demande	•	nexer les docu	ments requi	s sans quoi voti	re DOSSIER S	ERA CONSID	ÉRÉ INCOM	PLET.	
Original du certificat de naissance (grand format	t) ou de l'acte de	e naissance c	ou une copie	e du certificat d	le citoyenneté (	canadienne			
Copie de votre dernier bulletin d'études collégial	les (seulement ¡	pour les titulai	ires d'un DE	EC)					
Copie du document attestant que vous avez réu	ssi un des tests	s, épreuves ou	ı cours de l	angue (seulem	ent pour les tit	ulaires d'un D	EC)		
Copie de votre permis de conduire 4A									
☐ Mandat-poste ou un chèque de 154 \$ (frais d'ac	lmission)								
Chèque postdaté au 16 juin 2012 de 107 \$ (frais	des tests d'ent	trée)							
Promesse d'embauche (seulement pour les titulaires d'une AEC)									
Votre admission sera refusée si l'une des conditions exigées au Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec <sup>2</sup> n'est pas satisfaite.									
6 TESTS D'ENTRÉE									
Je serai présent(e) à la journée des tests d'entré	ée le 16 juin 201	12 Endroit :_							
☐ Ci-joint ma demande d'exemption écrite motivant le report de mes tests d'entrée en janvier 2013									

FOR 01-19 28 février 2012

 $<sup>^{\</sup>rm 1}$  Le numéro d'assurance sociale est requis pour l'émission de reçus d'impôt.  $^{\rm 2}$  (2010) 142 G.O.2. p. 5162.



### FORMULAIRE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DEC - AEC PROGRAMME DE FORMATION INITIALE EN PATROUILLE-GENDARMERIE

Les réponses aux questions 7, 8 et 9 seront utilisées à des fins statistiques tout en assurant la confidentialité des données nominatives. Le libellé de ces questions s'inspire du questionnaire d'identification fourni par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics (L.R.Q., chapitre A-2.01).

7 AUTOCHTONES						
Les autochtones sont réputés être des Indiens, des Inuits ou des Métis du Canada	, ou des personnes dont	l'un des deux parents est autochtone.				
Faites-vous partie des peuples autochtones?	☐ Oui	☐ Non				
8 MINORITÉS VISIBLES						
Pour les fins du questionnaire, les membres de minorités visibles sont des persiblanche, indépendamment du lieu de naissance ou de la citoyenneté.	onnes, autres que les au	itochtones, qui ne sont pas de race ou d	de couleur			
Vous considérez-vous comme un membre des minorités visibles?	Oui	☐ Non				
9 MINORITÉS ETHNIQUES						
Les membres des minorités ethniques sont des personnes, autres que les autocht pas le français ni l'anglais.	ones et les personnes d'u	une minorité visible, dont la langue materr	nelle n'est			
Vous considérez-vous comme un membre des minorités ethniques?	Oui	☐ Non				
ENGAGEMENT, CONSENTEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT  Je, soussigné(e), m'engage à respecter tous les règlements, politiques, directives (ci-après appelée l'« École »). Je déclare que les renseignements ci-dessus menfaire suite à cette demande, j'autorise les établissements d'enseignement que communiquer à l'École dans le cadre du mandat qu'elle assume pour ces établisse qui sont nécessaires à la gestion de mon dossier.	tionnés ainsi que les pièc e j'ai fréquentés et le n	ces jointes au présent formulaire sont exa ninistère de l'Éducation, du Loisir et du	acts. Pour u Sport à			
J'autorise également l'École à transmettre mes empreintes digitales à un corps de police pour vérification, et ce, afin de respecter les conditions d'admission du Règlement sur le régime des études de l'École nationale de police du Québec. J'autorise l'École à fournir les résultats ainsi que tout document ou information me concernant au corps de police qui en fait la demande, et ce, essentiellement à des fins d'embauche à la fonction de policier <sup>3</sup> .						
Enfin, j'autorise l'École à transmettre à l'établissement d'enseignement que j'ai fre des fins statistiques.	équenté tout document c	u information me concernant, et ce, uniq	juement à			
Signature du candidat		Date				
		a m j				

Coordonnées de l'École :

Registrariat École nationale de police du Québec 350, rue Marguerite-D'Youville Nicolet (Québec) J3T 1X4

Téléphone: 819 293-8631 poste 6666 - Télécopieur: 819 293-2541 - Adresse électronique: formipag@enpq.qc.ca

<sup>3</sup> Cette autorisation est révocable en tout temps.

FOR 01-19 28 février 2012